

**Commune de LIGINIAC**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal en date du **27 mars 2026** à 20h00 selon convocation en date du 23 mars 2026

Président : M MANZAGOL Jean.

Présents : M MANZAGOL - Mme MINARD - M TRONCHE - Mme BARRAUD - M VERNIENGEAL - Mme CHINAL - M FAVRE - Mme PINSON - M VALADE - Mme OULD SAÏD - M BOUILHAC - Mme DUBOIS - Mrs BIVERT - HUMANN

Absents excusés : Mme VIGNAL (a donné procuration à M BIVERT)

Secrétaires de séance : Mme Ghislaine DUBOIS et M. Rémi VALADE

Délibération N°2026-020 : Elections des délégués au Syndicat de la Diège


Monsieur le Maire explique que le conseil municipal doit procéder à l'élection des délégués de la commune au comité du Syndicat de la Diège, conformément aux articles L5211-6 à L5211-8 du CGCT.

Monsieur le Maire explique que la commune est représentée au comité du Syndicat de la Diège par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants qui siègeront en cas d'empêchement des titulaires, conformément aux statuts du Syndicat de la Diège.

Monsieur le Maire propose de passer au vote des délégués. Le conseil municipal élit :

- 2 délégués titulaires : M. Jean MANZAGOL  
M. Alain FAVRE
- 2 délégués suppléants : M. Rémi VALADE  
M. Pierre-André TRONCHE

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le 30/03/2026
ID : 019-211911300-20260327-DCM2026020-DE



Membres	15
Présents	14
Représentés	1
Votants	15
Pour	12
Contre	1
Abstention	2

Certifié conforme par Jean MANZAGOL, Mairie de LIGINIAC, le 27 mars 2026.  
Au registre sont les signatures

